

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 22

THE PLANNING AMENDMENT ACT
(SUBDIVISION APPROVAL)

Moved by the Honourable Mr. Lemieux

THAT Clause 12 of the Bill be amended by striking out "September 30, 2013" and substituting "January 31, 2014".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT
AU PROJET DE LOI 22

LOI MODIFIANT LA LOI SUR
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
(APPROBATION DE LOTISSEMENTS)

Motion de M. le ministre Lemieux

Il est proposé que l'article 12 du projet de loi soit amendé par substitution, à « 30 septembre 2013 », de « 31 janvier 2014 ».

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 22

THE PLANNING AMENDMENT ACT
(SUBDIVISION APPROVAL)

Moved by the Honourable Mr. Lemieux

THAT Clause 12 of the Bill be amended by striking out "September 30, 2013" and substituting "January 31, 2014".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT
AU PROJET DE LOI 22

LOI MODIFIANT LA LOI SUR
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
(APPROBATION DE LOTISSEMENTS)

Motion de M. le ministre Lemieux

Il est proposé que l'article 12 du projet de loi soit amendé par substitution, à « 30 septembre 2013 », de « 31 janvier 2014 ».